

d'après mon expérience personnelle, les conspirateurs consentent soudainement à parler s'il y a l'appât d'une récompense considérable.

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Diefenbaker: C'est au premier ministre que j'adresse cette question. Le silence n'est pas une réponse et ce renseignement ne pourrait en rien compromettre la sécurité dans cette affaire déplorable.

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je n'attendais pour prendre la parole que la fin des applaudissements.

Le très hon. M. Diefenbaker: Parfait!

Le très hon. M. Trudeau: A la question de savoir si le gouvernement y a songé, je répondrai oui.

[Français]

LE RAPT DU DÉLÉGUÉ COMMERCIAL SENIOR DU COMMISSARIAT BRITANNIQUE—ON RECOMMANDE L'IMPOSITION DE LA PEINE DE MORT DANS LES CAS D'ENLÈVEMENT

L'hon. Martial Asselin (Charlevoix): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre.

J'aimerais lui demander si, à la suite des événements d'hier, il a l'intention de recommander au ministre de la Justice l'application de la peine de mort dans les cas d'enlèvement, comme cela se fait aux États-Unis, afin de prévenir de semblables événements?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, je ne pense pas que dans le passé, notamment depuis quelque 48 heures, le gouvernement ait songé à modifier la loi à cet égard. Ce sujet pourrait peut-être être discuté lorsque cette malheureuse affaire sera terminée.

[Traduction]

M. G. W. Baldwin (Peace River): J'ai une question supplémentaire. J'espère et j'ose croire que le gouvernement ne ménage aucun effort dans cette malheureuse affaire et, en conséquence, je demande au premier ministre si l'on communiquera avec le gouvernement de Cuba à ce sujet étant donné les circonstances.

Le très hon. M. Trudeau: Ma foi, il serait utile de savoir ce que le député propose; veut-il que nous fassions un marché avec Cuba, que nous recevions les prisonniers ou quoi au juste?

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

[Français]

LE RAPT DU DÉLÉGUÉ COMMERCIAL SENIOR DU COMMISSARIAT BRITANNIQUE—LA FORMATION DE TERRORISTES À L'ÉTRANGER

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre. Il dit qu'il n'a pas songé à amender la loi régissant la peine de mort et tout le monde comprend qu'il ne peut le faire aujourd'hui. Toutefois, j'aimerais lui demander si le gouvernement songe sérieusement à surveiller plus étroitement les allées et venues de certains esprits braques de la province de Québec qui vont apprendre à Cuba, en Palestine ou en Jordanie à devenir des assassins professionnels? Le gouvernement a-t-il l'intention de surveiller de plus près les allées et venues de ces gens-là?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, ici encore, il s'agit de savoir qui sont ces gens-là. Si le député a à l'esprit certaines personnes au sujet desquelles il possède des renseignements, il lui incombe, à mon sens, de les transmettre à la police. Mais s'il pense tout simplement à ceux qui, pour des raisons diverses, effectuent des voyages dans divers pays, je lui répondrai évidemment que nous ne pouvons pas les surveiller tous.

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, je ne désire pas faire de déclaration, mais seulement poser une question.

Le très honorable premier ministre sait-il qu'il n'y a pas tellement longtemps, M. Pierre Nadeau, de Radio-Canada, rencontrait en Palestine deux terroristes qui étaient allés là-bas apprendre comment pratiquer l'assassinat sélectif au Canada? Alors que les policiers canadiens ne parviennent pas à trouver ces gens-là, les journalistes, eux, le peuvent. Peut-il nous donner une explication à ce sujet?

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre.

L'ÉNERGIE

LE GAZ NATUREL—L'APPROBATION MINISTÉRIELLE QUANT À LA CONSTRUCTION D'UN PIPE-LINE D'AMENÉE AUX ÉTATS-UNIS

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les îles): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. L'Office national de l'énergie a-t-il approuvé la construction d'un pipe-line au nord de la frontière internationale pour amener le gaz aux États-Unis avant que le cabinet ait autorisé l'exportation de 6.3 trillions de pieds cubes de gaz vers ce pays?